

Objet : Création de 6 zones interdites temporaires (ZIT) en FIR Paris (LFFF)

En vigueur : Du 22 avril 2021 au 20 avril 2022

Lieu : FIR: Paris LFFF - AD: Évreux Fauville LFOE, Orléans Bricy LFOJ, Tours Val de Loire LFOT, Villacoublay-Vélizy LFPV
Hors AD : Cinq-Mars-la-Pile (La Bécellière), Creil et Taverny

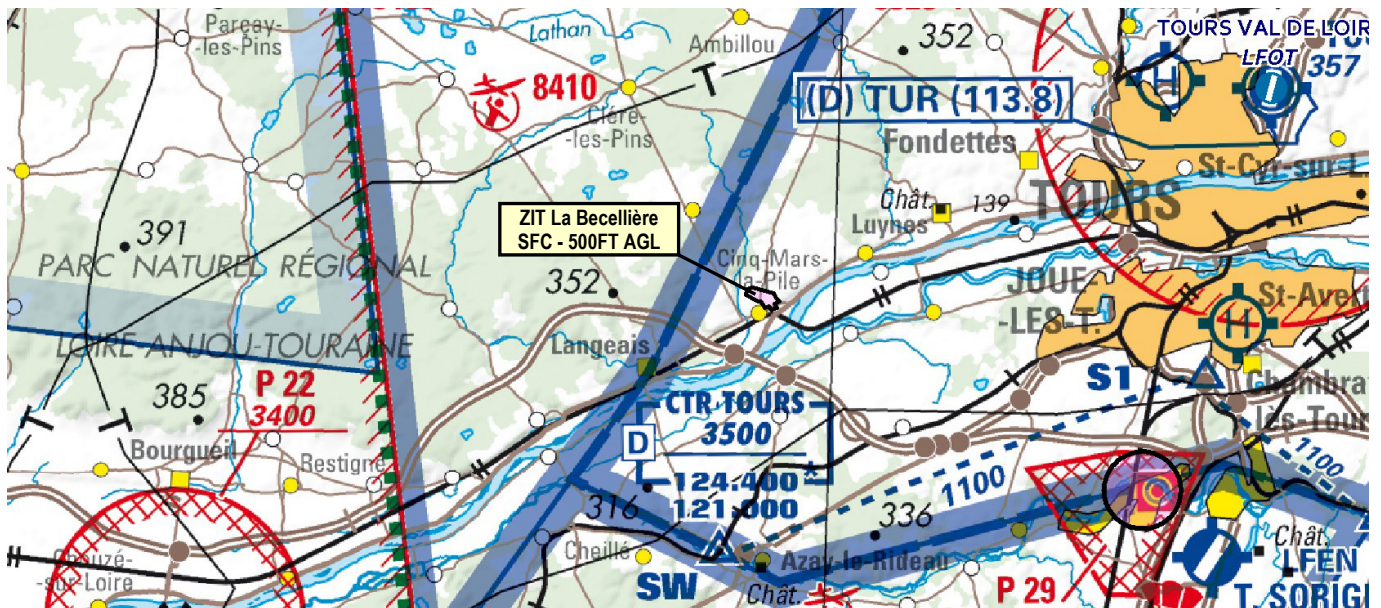
ACTIVITE

Interdiction de survol d'installations défense spécifiques.

DATES ET HEURES D'ACTIVITE

H24

1. ZIT La Bécellière :



Extrait carte IGN au 1 / 500 0000 édition 2021

STATUT

zone interdite temporaire (ZIT) qui coexiste avec les portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

Pénétration interdite à tout aéronef sans équipage à bord, à l'exception des aéronefs sans équipage à bord assurant une mission au service de l'État (défense, gendarmerie, services de police, douanes, sécurité civile, secours et EDF).

Dérogation soumise à l'accord du Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes.

Formulaire de demande : Consulter le site internet : <https://sites.google.com/site/derogzonesinterdites>

et e-mail : cdaoa-bao-cnoa-accord-zones-interdites.resp.fct@intradef.gouv.fr

Centre National des Opérations Aériennes

TEL : 0800 39 73 75 (numéro vert) ou 04 37 50 38 23

SERVICES RENDUS

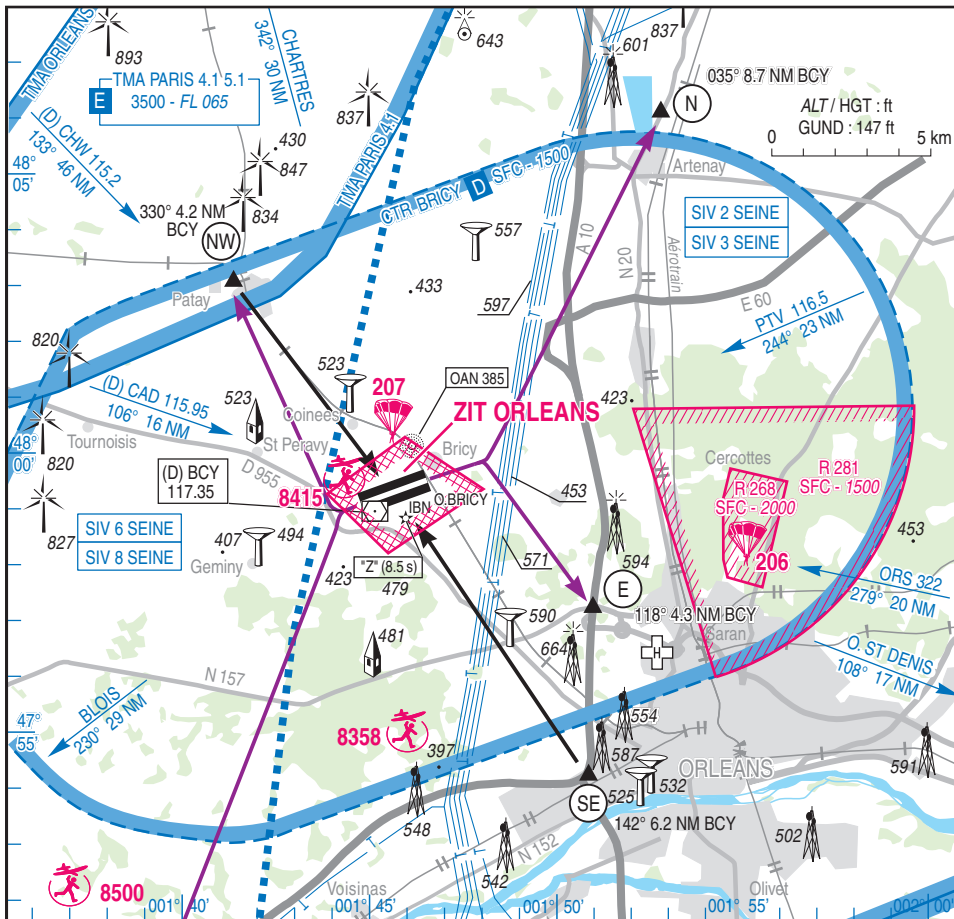
Les services rendus sont conformes aux classes des parties d'espaces aériens avec lesquelles la ZIT coexiste.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

47°21'16.40" N - 000°28'09.60" E -- 47°21'10.00" N - 000°28'14.00" E -- 47°21'06.10" N - 000°28'20.80" E -- 47°21'02.90" N - 000°28'12.10" E
47°20'58.10" N - 000°28'15.90" E -- 47°20'55.80" N - 000°28'05.60" E -- 47°20'59.60" N - 000°28'01.80" E -- 47°20'57.70" N - 000°27'54.00" E
47°21'01.90" N - 000°27'50.80" E -- 47°21'06.10" N - 000°27'45.50" E -- 47°21'05.30" N - 000°27'40.60" E -- 47°21'13.60" N - 000°27'18.30" E
47°21'15.50" N - 000°27'18.00" E -- 47°21'21.00" N - 000°27'20.00" E -- 47°21'22.40" N - 000°27'29.80" E -- 47°21'16.40" N - 000°28'09.60" E.

SFC / 500 FT AGL

2. ZIT Orléans



GESTIONNAIRE
Orléans TWR

STATUT
ZIT qui coexiste avec les portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

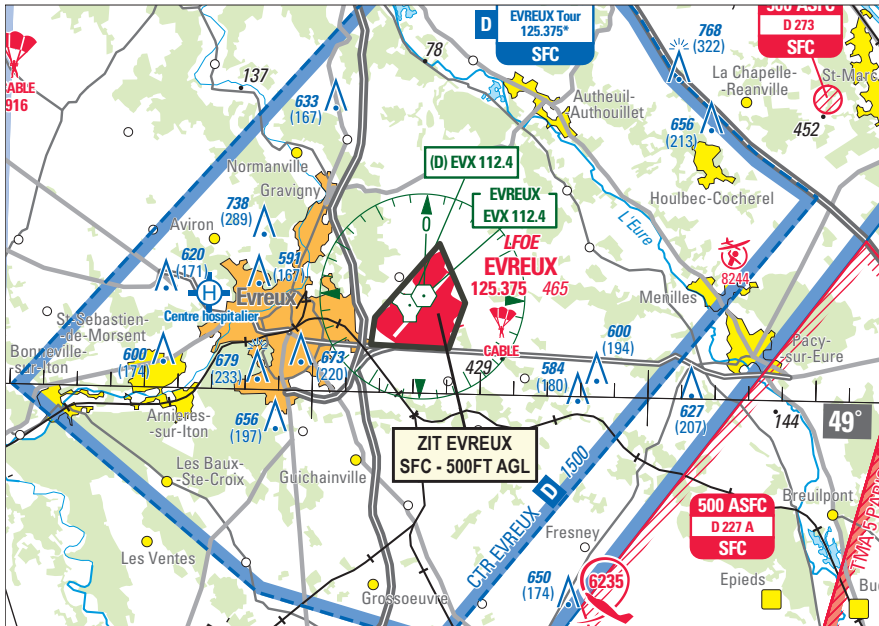
CONDITIONS DE PENETRATION
Pénétration interdite à tout aéronef sans équipage à bord, à l'exception : des aéronefs sans équipage à bord assurant une mission au service de l'État (défense, gendarmerie, services de police, douanes, sécurité civile, secours et EDF). Dérogation soumise à l'accord de l'autorité gestionnaire.

SERVICES RENDUS
Les services rendus sont conformes aux classes des parties d'espaces aériens avec lesquelles la ZIT coexiste.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES
48°00'19" N - 001°46'00" E 47°59'23" N - 001°48'06" E 47°58'14" N - 001°45'33" E 47°59'18" N - 001°43'55" E 48°00'19" N - 001°46'00" E SFC / 500 ft AGL

DISPOSITIONS COMPLÉMENTAIRES
L'activité AEM 8415 reste utilisable selon protocole

3. ZIT Evreux



Extrait carte SIA « Région Parisienne » au 1 / 250 000 édition 2021

GESTIONNAIRE
EVREUX TWR
STATUT
ZIT qui coexiste avec les portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.
CONDITIONS DE PENETRATION
Pénétration interdite à tout aéronef sans équipage à bord, à l'exception : des aéronefs sans équipage à bord assurant une mission au service de l'État (défense, gendarmerie, services de police, douanes, sécurité civile, secours et EDF). Dérrogation soumise à l'accord de l'autorité gestionnaire.
SERVICES RENDUS
Les services rendus sont conformes aux classes des parties d'espaces aériens avec lesquelles la ZIT coexiste.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

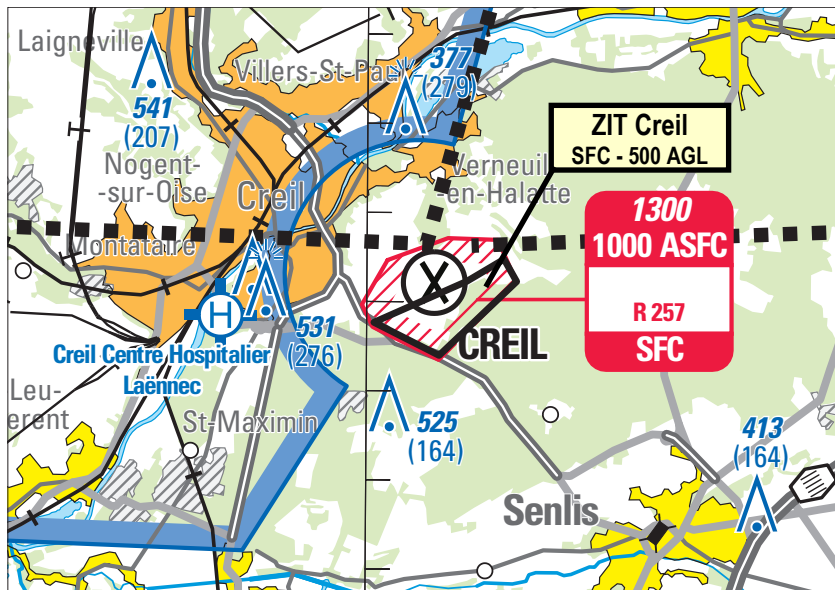
Limites latérales :
 49°02'55" N - 001°13'44" E
 49°01'46" N - 001°14'32" E
 49°00'52" N - 001°14'04" E
 49°00'55" N - 001°11'45" E
 49°01'27" N - 001°11'51" E
 49°02'55" N - 001°13'44" E

Limites verticales :
 SFC / 500 ft AGL

DISPOSITIONS COMPLEMENTAIRES

L'activité aéromodélisme AEM 8251 reste utilisable selon protocole.

4. ZIT Creil



Extrait de la carte SIA « Région Parisienne » au 1 / 250 000 édition 2021

STATUT

Zone interdite temporaire (ZIT) qui coexiste avec les portions d'espaces aériens avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

Pénétration interdite à tout aéronef sans équipage à bord, à l'exception des aéronefs sans équipage à bord assurant une mission au service de l'État (défense, gendarmerie, services de police, douanes, sécurité civile, secours et EDF).
Dérogation soumise à l'accord du Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes.

Formulaire de demande : Consulter le site internet : <https://sites.google.com/site/derogzonesinterdites> et e-mail : cdaoa-bao-cnoa-accord-zones-interdites.resp.fct@intradef.gouv.fr
Centre National des Opérations Aériennes
TEL : 0800 39 73 75 (numéro vert) ou 04 37 50 38 23

SERVICES RENDUS

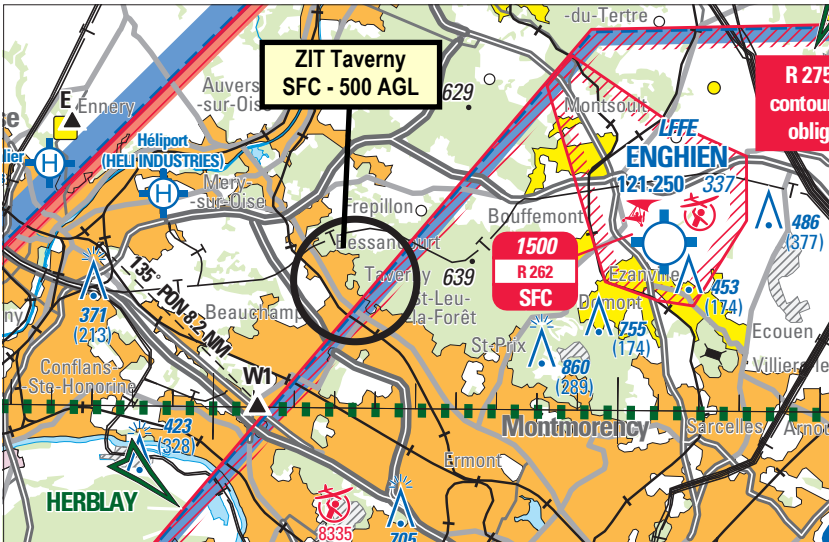
Information et alerte

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

- 49°14'46"N - 002°30'07"E
- 49°15'14"N - 002°31'42"E
- 49°15'29"N - 002°32'20"E
- 49°15'14"N - 002°32'33"E
- 49°14'24"N - 002°31'14"E
- 49°14'46"N - 002°30'07"E

SFC / 500ft AGL

5. ZIT Taverny



Extrait carte SIA Région Parisienne au 1 / 250 000 édition 2021

STATUT

ZIT qui coexiste avec les espaces aériens contrôlés avec lesquels elle interfère et se substitue aux portions de zones réglementées avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION

Pénétration interdite à tout aéronef sans équipage à bord, à l'exception des aéronefs sans équipage à bord assurant une mission au service de l'État (défense, gendarmerie, services de police, douanes, sécurité civile, secours et EDF).
 Dérogation soumise à l'accord du Commandement de la Défense Aérienne et des Opérations Aériennes.
 Formulaire de demande : Consulter le site internet : <https://sites.google.com/site/derogzonesinterdites> et e-mail : cdaoa-bao-cnoa-accord-zones-interdites.resp.fct@intra.def.gouv.fr
 Centre National des Opérations Aériennes
 TEL : 0800 39 73 75 (numéro vert) ou 04 37 50 38 23

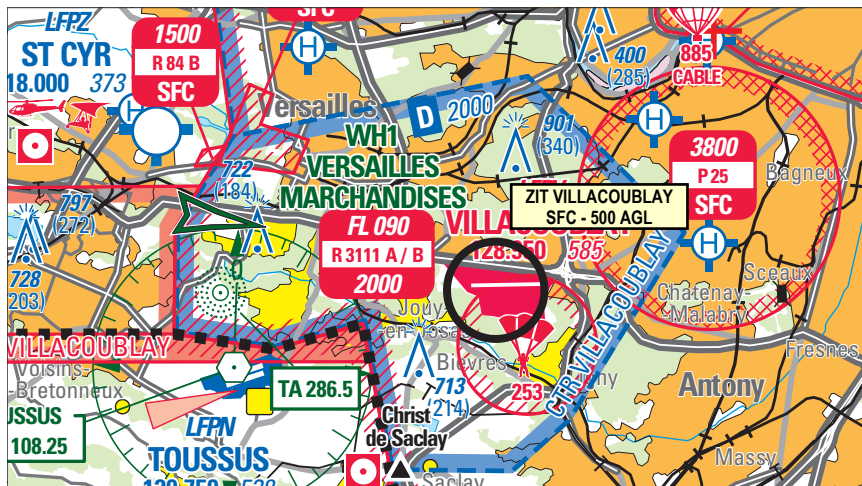
SERVICES RENDUS

Les services rendus sont conformes aux classes des parties d'espaces aériens avec lesquelles la ZIT coexiste.

LIMITES LATERALES ET VERTICALES

Limites latérales :
 cercle de 1 Nm (1852 mètres) de rayon centré sur : 49°02'05"N - 002°13'27"E
Limites verticales :
 SFC / 500ft AGL

6. ZIT Villacoublay



Extrait carte SIA Région Parisienne au 1 / 250 000 édition 2021

GESTIONNAIRE
VILLACOUBLAY TWR

STATUT
ZIT qui coexiste avec la CTR Villacoublay et qui se substitue aux portions de zones réglementées avec lesquelles elle interfère.

CONDITIONS DE PENETRATION
Pénétration interdite à tout aéronef sans équipage à bord, à l'exception : des aéronefs sans équipage à bord assurant une mission au service de l'État (défense, gendarmerie, services de police, douanes, sécurité civile, secours et EDF). Dérogation soumise à l'accord de l'autorité gestionnaire.

SERVICES RENDUS

Lorsque la CTR Villacoublay est active, les services rendus sont conformes aux classes des parties d'espaces aériens avec lesquelles la ZIT coexiste.

LIMITES LATÉRALES ET VERTICALES

Limites latérales :
cercle de 0.7 Nm (1300 mètres) de rayon centré sur : 48°46'24"N - 002°11'50"E

Limites verticales :
SFC / 500 ft AGL